



BERTEAUCOURT-LES-DAMES

mairie@berteaucourtlesdames.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq
le 5 décembre à 18h00

Étaient présents : Mesdames BRIAU Delphine, HARLE Océane, LECOINTE Marie-Claire, LEPOIX Brigitte
Messieurs BUE Hubert, CARLIER Joan, DEVISMES Dominique, DUPONTREUE Didier, GACQUER Patrick,

Était excusé : Monsieur ROUSSEL Sébastien, ayant donné pouvoir à Monsieur GACQUER Patrick

Étaient absents : Messieurs DOUAY Frédéric, MOREL Dominique
Les conditions du quorum sont réunies : on compte 9 présents et un pouvoir, soit dix votants.

Madame le Maire ouvre la séance.

Monsieur DEVISMES Dominique, seul volontaire, est désigné secrétaire de séance par le conseil municipal.

Madame la Maire demande à ajouter 3 points à l'ordre du jour :

- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agent contractuel en remplacement
- Protection sociale des agents, risque santé
- Convention avec Somme numérique

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025.

1. Création d'un poste d'agent territorial pour accroissement temporaire d'activité (B85/25)

Madame la Maire expose la situation de Monsieur Mikaël CAUMARTIN, qui depuis 2022, assure le remplacement de Monsieur Jacky PONCHEL, agent titulaire. Monsieur Ponchel a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} décembre 2025. De ce fait, Monsieur CAUMARTIN ne peut plus exercer dans le cadre d'un contrat de remplacement.

Afin de permettre à Monsieur CAUMARTIN de reprendre des fonctions dans les meilleurs délais au sein de la commune, Madame la Maire propose la création d'un poste d'agent territorial pour accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'agent territorial pour accroissement temporaire d'activité pour une durée de six mois.

2. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (B86/25)

Madame le Maire sollicite le conseil afin de l'autoriser à recruter des agents contractuels quand le remplacement rapide de fonctionnaires ou d'agents contractuels est nécessaire pour assurer la continuité du service public.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide

- d'autoriser Mme la maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels autorisés à effectuer leurs fonctions à temps partiel ou momentanément indisponibles.
- de prévoir une enveloppe de crédits au budget.

3. Protection sociale des agents : risque santé (B87/25)

Comme suite aux deux précédents conseils, Mme le Maire informe que le Comité Social Territorial (CST) a émis un avis favorable à la participation de la commune au financement des contrats souscrits par les agents dans le cadre de la convention conclue par le CDG80 pour le risque santé.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité

- Décide d'instaurer la participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG80 pour le risque santé, à raison de 15 € par agent.
- Autorise le Maire à signer tout document s'y référant
- Autorise le Maire à inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement.

4. Location logement communal (B88/25)

Mme la Maire informe le Conseil municipal que la personne initialement retenue pour la location du logement communal s'est désistée pour raisons personnelles.

Le logement est donc à nouveau disponible et fera l'objet de visites prochainement.

Le Conseil municipal prend acte de cette information et, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à réengager une procédure de mise en location.

5. Demande de subvention DETR pour rénovation logements communaux (B89/25)

Madame la Maire informe le Conseil municipal que la commune est éligible à une subvention au titre de la DETR pour la rénovation de logements communaux. Elle précise qu'il serait opportun de déposer une demande avant le 15 janvier 2026 afin de pouvoir bénéficier de cette aide financière et de réaliser les travaux de réfection et isolation du logement communal dit « le presbytère ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Madame la Maire à contacter les entreprises, à constituer le dossier afférent et à déposer la demande de subvention correspondante

10 pour

1 contre

5. Demande de subvention DETR pour aménagement du cimetière (B90/25)

Madame la Maire informe le Conseil municipal que la commune est toujours en attente du retour de la préfecture quant au projet d'aménagement du cimetière. Le conseil départemental s'est prononcé favorablement pour un financement à 40%. Mme le Maire indique que la commune peut aussi solliciter une subvention au titre de la DETR.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer une demande de subvention DETR pour le projet d'aménagement du cimetière.

7. Enquête publique : parc éolien (B91/25)

Madame la Maire informe le Conseil municipal de l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'implantation d'un parc éolien comprenant huit éoliennes et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de Crouy-Saint-Pierre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable à l'accueil d'un projet de parc éolien composé de huit éoliennes sur la commune de Crouy-Saint-Pierre.

8. Convention avec Somme numérique (B92/25)

Mme le Maire informe qu'une étude comparative a été conduite par rapport au coût des impressions pour les écoles et la mairie et propose de signer une convention avec le groupement de commande « usages numériques » coordonné par le syndicat mixte *Somme numérique*.

Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise Mme le Maire à signer la convention constitutive du groupement et toute autre pièce relative au fonctionnement du groupement et à l'exécution des marchés à venir.

9. Informations diverses :

- Distribution des cadeaux pour les aînés : organisation

Madame la Maire informe le Conseil municipal que la distribution des cadeaux à destination des aînés débutera à compter du 19 décembre 2025. Elle précise qu'à cette même période aura également lieu la distribution des chocolats de Noël pour les enfants non scolarisés dans la commune.

- Date de réunion de la commission de contrôle des listes électorales

Madame la Maire informe le Conseil municipal que la commission de contrôle des listes électorales doit se réunir prochainement en vue de la révision des listes électorales. Après échanges, le Conseil municipal fixe la date de réunion de la commission au 15 décembre à 19h00, en mairie.

- Date de réunion de la commission travaux, bâtiments

Madame la Maire propose de réunir la commission travaux, bâtiments afin de travailler sur le projet de travaux du presbytère. Une visite du logement est organisée le mercredi 10 décembre matin.

- MAPA pour travaux aménagement

Madame la maire indique que dans le cadre du projet du parc intergénérationnel, le M.A.P.A. (marché à procédure adaptée) est en cours de rédaction. Il sera ensuite publié pour obtenir les propositions des entreprises.

- Harondel : entretien du stade

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'elle n'a pas encore clôturé le calcul du coût de l'entretien du stade d'Harondel pour chaque commune.

- Sécurité : panneaux 30

Dans le cadre du projet « travaux Cité Binet », Madame la Maire propose au conseil l'installation de panneaux de limitation de vitesse à 30km/h lumineux. Ces panneaux s'inscrivent dans le budget alloué.

L'ensemble du conseil y est favorable.

.10. Questions diverses

Madame BRIAU signale que la porte en bois de l'école, située au niveau du préau, est endommagée. Mme le Maire indique que les agents interviendront au plus vite.

La séance est levée à 19h25.